

# Sécurité : pourquoi les solutions Macron échoueront obligatoirement

Les Français sont en droit de comprendre la gravité de la situation s'agissant du programme d'Emmanuel Macron en matière de sécurité. L'ancien policier que je suis, fort de 20 ans d'expérience dans le domaine de la sécurité publique, me permet d'apporter à ce propos une critique objective qui devrait éclairer nos lecteurs.

Tout d'abord, il convient d'affirmer que l'objectif d'Emmanuel Macron n'est autre que de ressusciter la Police de proximité, sous couvert d'une nouvelle appellation : « la police de sécurité quotidienne ».

De quoi s'agit-il exactement ?

Le police de proximité est une doctrine liée à un constat à la fois idéologique et pour le moins fallacieux : le sentiment d'insécurité étant supérieur à l'insécurité elle-même, c'est contre ce premier qu'il faut lutter.

Or, vous l'aurez compris, si le sentiment d'insécurité est supérieur au nombre de victimes d'actes criminels ou d'actes délictueux, c'est tout simplement du fait que les victimes ont des familles, des proches, et que les faits dont elles ont été l'objet sont rendus publics.

Par conséquent, il convient d'affirmer que le meilleur moyen de lutter contre le sentiment d'insécurité est de lutter précisément contre la criminalité et la délinquance, et non contre son seul impact au sein de l'opinion. La certitude et la rapidité de la sanction restent les meilleurs remparts contre la réitération, le sentiment d'impunité, et par conséquent le passage à l'acte. Cette évidence a pourtant

été affirmée depuis 1764 par le jeune Cesare Beccaria dans son traité « Des délits et des peines », mais il semble que ce ne soit pas le livre de chevet de la gènte socialiste.

Ainsi, force est de constater que les conseillers d'Emmanuel Macron ont réussi à le convaincre que la doctrine de la police de proximité était la bonne, et ce malgré une expérimentation catastrophique sous le gouvernement Jospin.

En effet, à la fois extraordinairement coûteuse et sans résultat probant, pour ne pas dire avec les résultats inverses, la police de proximité s'est traduite par une présence accrue des policiers aux heures où la population était à même de les voir, au détriment de leur présence au moment où la population en avait le plus besoin. Malgré une sectorisation de ses effectifs, censée permettre un rapprochement avec la « population » de ces territoires, cette expérience fut un échec total.

A quoi sert d'assurer une présence policière le jour s'il s'agit d'abandonner dès le soir venu des pans entiers de notre territoire aux voyous ? En priorité à rassurer la population, sans traiter le problème à la source, sans permettre l'interpellation et la neutralisation de ceux qui bénéficient encore et toujours de ce qu'il conviendrait de traiter en priorité : le sentiment d'impunité encourageant le passage à l'acte.

Sur ce point, la seule réponse d'Emmanuel Macron en matière répressive est de permettre à ces policiers de « sécurité quotidienne » de verbaliser les auteurs de certaines infractions jusqu'alors délictuelles. Les caïds de cité en tremblent déjà...

A l'heure où les policiers, mais aussi les pompiers et autres professions représentant de près ou de loin l'Etat, ne peuvent entrer dans des zones devenues incontrôlables du fait du laxisme institutionnel et de la politique consistant

à systématiquement acheter la paix sociale, cette conception de l'application des Lois de la république est tout bonnement déconnectée de la réalité du terrain.

Jamais un individu qui ne connaît de réponse judiciaire qu'au bout du 15ème ou du 20ème délit ne sera dissuadé d'agir au prétexte qu'il risque une simple amende.

Jamais les policiers ne pourront assurer une présence dissuasive là où ils sont déjà pris pour cible au péril de leur vie en les armant de la faculté d'infliger une sanction pécuniaire.

Jamais un dealer gagnant deux fois le salaire mensuel d'un policier chaque jour ne sera dissuadé d'agir au motif qu'il risque de devoir mettre la main à la poche.

Toutes ces propositions nées dans l'esprit de personnes qui n'ont jamais mis leurs fesses dans un véhicule de police patrouillant dans l'une des nombreuses zones urbaines sensibles (appellation officielle des zones de non droit), n'auront pour seul résultat que l'aggravation de ce que nous vivons depuis des décennies : l'augmentation exponentielle des violences, et la certitude de voir des drames comme celui qui s'est déroulé à Viry-Chatillon se multiplier.

Je donne rendez-vous à nos lecteurs dans quelques mois pour constater l'inévitable, en espérant que les policiers de terrain, qui seront envoyés en première ligne avec ce genre de consignes contraires au bons sens, ne soient pas trop nombreux à en faire les frais.

Dans tous les cas, les premières victimes de cette politique délétère seront encore et toujours nos compatriotes les plus fragiles, ceux qui n'ont d'autre choix que de vivre au quotidien dans ces quartiers où l'autorité de l'Etat et la force publique ont depuis longtemps déserté sous l'impulsion des politiques de la trempe d'Emmanuel Macron.

**Sébastien JALLAMION**